Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du Siècle Trente — an mil huit cent trente, à neuf heures du Matin

Acte de Mariage de Jean Baptiste Auffan

âgé de Vingt Six ans, né à Toulon département de var le Treize du mois de Mars mil huit cent trente profession de Serrurier domicilié à la Garde département du var fils Majeur de Etienne François Auffan profession de Perruquier domicilié à la Garde département de var et de Marguerite Felicité Morion ici présente et consentante d'autre part.

Et de Marie Anne Colette Mourchon

âgée de Dix neuf ans, née à Toulon département de Toulon le onze du mois de Mars mil huit cent trois domiciliée à la Garde département de var fille Majeure de Jean antoine profession de Perruquier domicilié à la Garde département de var et de Marie Ginouvier ici présente et consentante d'autre part.

Les actes préliminaires sont les publications faites les trois de Dimanches toute un jour de Dimanche Dernier et Sept Février Courant Mois et Dernier et aucune opposition ne empêchement au dit Mariage sont venus ainsi par la table du Registre d'Etat de Toulon de notre part portant qu'il est né un Enfant à Toulon et Sophie Colette du Sept de Février Courant portant qu'il est né un Enfant à Toulon et Sophie Colette

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11 sur *le Mariage*, concernant *les Droits et les Devoirs respectifs des Epoux*.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage l'un Marie Anne Colette Mourchon et l'autre Jean Baptiste Auffan

En présence de Simon Joseph Pottard Maçon domicilié à Toulon département de var âgé de Vingt trois ans, profession de Calfeutreur

De Joseph Nicolas domicilié à Toulon département de var âgé de Quarante deux ans, profession de Lieutenant en Retraite

De Marc Esprit Gonnion domicilié à Salgues département de var âgé de Trente huit ans, profession de Boulanger

Et de Joseph Louis Gerard domicilié à Salgues département de var âgé de Vingt trois ans, profession de Commerçant

Après quoi, moi soussigné Jean Maria Adjoint à la Mairie de la susdite en absence de M. le Maire faisant fonctions d'Officier public de l'état civil ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage, Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi, par les témoins Signés, et les parties Signés Lorsque et Elles Mère des Signés ont Declaré ne savoir Ecrire

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon — 3e Jour

Du Siècle Trente — an mil huit cent trente, à neuf heures du Matin

Acte de Mariage de Jean Grégoire Beck

âgé de Vingt deux ans, né à Toulon département de var le Douze du mois de Mars mil huit cent trente profession de Jardinier domicilié à la Garde département du var fils Majeur de Jean Etienne profession de Jardinier domicilié à la Garde département de var et de Jeanne Marie Lombard de pièce ici présente Confirmant d'une part.

Et de Etienne Honnorine Davide

âgée de Dix neuf ans, née à la Garde département du var le Vingt Six du mois de Février mil huit cent Dix domiciliée à la Garde département du var fille Majeure de Jean André profession de propriétaire rentier domicilié à la Garde département du var et de Rose Vassome ici présente et consentante d'autre part.

Les actes préliminaires sont les publications faites les trois de Dimanches toute un jour de Dimanche Dernier et Sept Février Courant Mois Dernier et aucune opposition ni empêchement au dit Mariage sont venus ainsi par la table du Registre d'Etat de Toulon de notre part portant qu'il est né un Enfant à Toulon et Joseph Gaspard Marie Joachim Lombard Père de l'Epouse Décédé à Toulon le Vingt neuf Juillet Mil huit Cent Vingt, et du Registre d'Etat de Toulon de notre part portant qu'il est né un Enfant à Toulon et Sophie Colette

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre IV du titre V de la loi du 25 ventôse an 11 sur *le Mariage*, concernant *les Droits et les Devoirs respectifs des Epoux*.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage l'un Etienne Honnorine Davide et l'autre Jean Gregoire Beck.

En présence de Jean Joseph Gamond domicilié à Toulon département de var âgé de Trente ans, profession de Jardinier

De Jean Louis Beck domicilié à Toulon département de var âgé de Vingt deux ans, profession de Boulanger

De Jean Edouard Moulin domicilié à Lorgues département de var âgé de Vingt Cinq ans, profession de Serrurier

Et de Jean Baptiste Ginouvier domicilié à la Garde département de var âgé de Quarante ans, profession de Marchand de Bois

Après quoi, moi soussigné Jean Maria adjoint à la Mairie de la susdite en absence de M. le Maire faisant fonctions d'Officier public de l'état civil ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite, et qui a été signé avec moi, par les témoins et Epouse Lorsque l'Epouse et les Mère Déclaré ne savoir Ecrire